

SPCHDT/CSTPFO
Tél. 40 48 62 24
☎ 89 73 30 06
cstp-fo@cht.pf



Pirae, le 16 juin 2022

COMMUNIQUE DE PRESSE

SOUFFRANCE AU TRAVAIL AU CENTRE DE LA PROTECTION MATERNELLE ET INFANTILE !

Tout au long de la crise sanitaire, le personnel de santé a entendu les louanges et les applaudissements.

Ils se sont toutes et tous mobilisés, pour assurer l'accueil et la continuité des soins des patients, souvent dans des conditions difficiles et au détriment de leur propre santé.

Nous ne cessons d'alerter les conditions de travail dégradées du personnel de santé.

Au Centre de Protection Maternelle et Infantile (CPMI), le climat social se dégrade au fil des jours et des mois...

Plus de la moitié du personnel du CPMI s'insurge en effet de ne pas avoir eu de réponse de la directrice de la santé suite à leur signalement de faits et d'incidents répétés dont ils sont témoins ou victimes.

Humiliations, intimidations, violences verbales, pressions injustifiées et répétées, contrôles excessifs, rétentions et blocages d'informations importantes...

Le personnel du CPMI est donc en souffrance au travail et est en difficulté pour assurer une qualité de soins auprès des familles, surtout les plus vulnérables.

La souffrance au travail de ce personnel doit être prise en compte par l'autorité administrative au même titre que les autres risques professionnels.

Nous demandons sans délais la protection effective de la santé du personnel du CPMI.

Nous demandons la nomination d'un nouveau responsable du CPMI, bienveillant et respectueux.